



FISSURES ?

Des jugements du tribunal cantonal en faveur de l'éolien sont tombés. Politiques et sommaires, ils privilégient le seul intérêt national énergétique amenant ipso facto les recourants à poursuivre leurs actions au niveau fédéral. Les opposants, tenaces, préparent déjà la suite en cas de rejet par le TF. Pendant ce temps, loin des salles d'audience, l'édifice est en train de se fissurer : l'éolien allemand s'effondre, les campagnes françaises se révoltent, chez nous, même l'OFEN fait passer l'éolien au second plan de ses priorités, des personnalités politiques osent enfin émettre des réserves et Jacqueline de Quattro s'en va.

De bonnes raisons d'espérer.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 11 – décembre 2019

Suisse

A Berne, l'éolien n'est plus une priorité. Vaud n'a encore rien compris

La politique du CF en matière énergétique [vient d'être adaptée](#). Les priorités sont désormais la libéralisation complète du marché de l'électricité, la sécurité d'approvisionnement et le renforcement des incitations à investir dans les renouvelables indigènes.

La grande hydraulique est l'épine dorsale de la production électrique. Les contributions d'investissement doivent être doublées. **Le solaire** va voir la concurrence être renforcée. Les rétributions uniques pour les grandes installations passeront par des appels d'offres. Pour les **autres énergies renouvelables** : la rétribution du courant injecté (RPC) disparaît pour les nouvelles éoliennes, la petite hydraulique, le biogaz et la géothermie. Restera une contribution d'investissement aux coûts de planification. Les mesures d'encouragement étant remplacées par des instruments plus efficaces, le financement se fera par la taxe de 2,3 ct/kWh perçue sur le réseau, inchangée.



Pourquoi ces changements ? Les nouveaux scénarios prévoient une durée de vie des centrales nucléaires prolongée de 50 à 60 ans. Le CF ne pense pas que les objectifs actuels soient réalisables dans les délais prévus. Le renforcement de l'hydraulique prendra du temps. Et l'accent doit être mis sur le photovoltaïque, qui semble être sur la bonne voie. Alors, pourquoi l'éolien est-il transféré en "ligue B" ?

Les objectifs de production éolienne apparaissent peu réalistes. A Berne, on a certainement pris en compte les renoncements en cascade de projets éoliens dans toute la Suisse nord-orientale. De plus, surestimée, la productivité moyenne des parcs est revue à la baisse de 30% malgré de meilleures machines. Le potentiel éolien est donc réduit de moitié au moins et sa haute intermittence le rend encombrant.

Pourquoi le canton de Vaud s'obstine-t-il à vouloir rester le porte-drapeau de l'éolien suisse ? Alors que presque plus personne ne le suit dans cette voie. Et que le Conseil fédéral montre une volonté à transférer les aides vers d'autres sources d'électricité ?

Brèves :

Mesures de sécurité pour protéger les éoliennes de St-Brais : vision du futur ?



L'avantage du petit parc de St-Brais (JU) est d'être en place depuis 10 ans. Il préfigure souvent ce qui peut se passer lorsque les éoliennes provoquent des nuisances à la longue insupportables. Après 2016, un deuxième « sabotage » a eu lieu ce printemps, la société propriétaire a décidé de [sécuriser le site](#). Gageons que certains parcs à construire pourraient bien connaître le même sort.

Bel Coster : SOS Jura, PLVD, et les ONG font recours avec l'appui des Français



L'acceptation par le canton du projet Bel Coster et le réjet par la CDAP des recours contre le projet Sur Grati ne découragent pas SOS JURA qui lutte à la fois contre les parcs éoliens de Bel Coster, de Sur Grati et du Mollendruz.

Mieux encore, elle vient d'obtenir contre Bel Coster la confirmation d'une participation active des voisins français de l'association Vivre au pied du Mont d'Or et de la Commune de Jougne qui, avec l'appui des autorités préfectorales, vont défendre le tourisme local en pleine évolution ainsi que leurs sources situées juste sous le parc prévu.

Vaud

A bout d'arguments, le canton règle la question climatique avec les éoliennes !

L'Office Fédéral de Environnement est fermement opposé au projet éolien d'EolJoux et l'a fait savoir en faisant recours contre les décisions du canton. Lors de la visite de la CDAP sur les emplacements du parc, le 28 novembre dernier, Cornelis Neet, directeur général de l'environnement a rétorqué à 24H :

« Le Canton n'a pas changé de position vis-à-vis de ce projet (...). Considérer comme le fait l'OFEV que ce projet condamnerait le grand tétras va trop loin. Ce parc, s'il se réalise, fera partie des efforts, qui, mis bout à bout, permettront peut-être d'améliorer la situation du climat, et c'est l'évolution du climat qui condamne, à terme, cet animal dans le Jura. L'espèce dépend de l'entretien de son habitat et de surfaces protégées, domaines pour lesquels nous avons des compétences. »

Au moment où les éoliennes sont en perte de vitesse un peu partout, c'est le moment pour les promoteurs et leurs alliés politiques d'invoquer le dernier argument pour tenter de les sauver : le climat. Alors ça bravo, c'est trouvé !

Pas de chance, le bilan climatique soi-disant positif des éoliennes est aujourd'hui remis en question un peu partout, comme ici <https://www.tdg.ch/savoirs/environnement/important-cout-climatique-eoliennes/story/14259485>

Sur le terrain

Parc Jura Vaudois : les opposants aux projets éoliens du Jura se font lire à défaut de se faire entendre

Cet automne, des panneaux routiers du [Parc Jura Vaudois](#) à l'entrée des communes de Mollens, Ballens, Montricher, Berolle et Bière ont été recouverts d'une affiche montrant le logo du parc naturel parsemé d'éoliennes.

Il faut dire que la [zone géographique](#) couverte par les activités du parc comprend les parcs éoliens de Bière, EolJoux, Mollendruz et Sur Grati qui ensemble totalisent près d'une quarantaine d'éoliennes. Comme par hasard, celles-ci n'apparaissent nulle part sur le site Internet et dans la communication de cette organisation dont le premier objectif est la « **préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage** ».

Décidément, comme à Lausanne avec le projet de [parc périurbain](#) en plein milieu des éoliennes du [Chalet-à-Gobet](#), la schizophrénie est au pouvoir.

